



LES ELEVES en Unité d'Enseignement (UE) DANS ONDE

On utilisera une procédure qui sera voisine de la procédure « ULIS » pour les élèves inscrit en unité d'enseignement. Mais on utilisera le dispositif « AUTRE ». Les élèves ne seront pas répartis dans les classes mais dans un regroupement intitulé « AUTRE UE ».

Cette procédure se fera après le constat d'effectif de début d'année afin que les élèves d'UE ne soient pas comptabilisés dans les effectifs de l'école.

LES ELEVES en UE DANS ONDE

ETAPE 1 – INDICER LE BÉNÉFICE DU DISPOSITIF « AUTRE (UE) » POUR LES ELEVES CONCERNÉS

ETAPE 2 – CRÉER UN OU PLUSIEURS REGROUPEMENTS « AUTRE (UE) »

ETAPE 3 – REPARTIR LES ELEVES SCOLARISÉS EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT, DANS LE(S) REGROUPEMENT(S) « AUTRE (UE) »

ETAPE 1 – INDIQUER LE BENEFICE DU DISPOSITIF « AUTRE » POUR LES ELEVES CONCERNES

L'information du **bénéfice** du **dispositif** « AUTRE » pour un élève est désormais portée par la « **fiche élève** » dans l'application :

- **pour ceux déjà scolarisés dans ce dispositif en 2017-2018**, cette information est déjà renseignée (vous pouvez vous en assurer en vous rendant sur l'onglet « Année en cours » de la « fiche élève »). Elle sera automatiquement reportée pour l'année 2018-2019 et historisée dans le cursus scolaire.
 - **pour ceux orientés vers ce dispositif à partir de la rentrée 2018**, l'information est à saisir comme détaillé ci-après **à partir de la rentrée scolaire**.

1) Accéder à la fiche de l'élève



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

Directeur de l'école JACQUES PREVERT
28000 CHARTRES

Documentation | Fiche école | ARENA | Quitter

ACCUEIL
ÉCOLE
ÉLÈVES
LISTES & DOCUMENTS

Mon tableau de bord

Les effectifs
Partitions
Aide

Effectifs 2017-2018

0 INSCRIT	Préparation 2017-2018
0 ADMISSEABLE	0 INSCRIT
182 ADMIS	0 ADMISSEABLE
3 Admis acceptés	35 ADMIS
149 admis	6 Admis acceptés
2 non répartis	3 non répartis
178 Admis définitifs	34 Passages dans l'école
177 répartis	13 répartis
1 non répartis	21 non répartis
0 bloqué	137 RADIES
en attente d'INIE	2 passages hors école
5 RADIES	135 same passages

Prévisions par niveau

2017-2018	Prévisions par niveau	2019-2019	Répartition par classe	2017-2018
100	TOTAL	0	TOTAL	23
20	CP	0	CPCE1 - 3/14	21
37	CE1	0	CE1	23
38	CE2	0	CE2	26
67	CYCLE III	0	CE2/CM1 - 12/14	26
41	CM1	0	CM1/CM2 - 18/10	28
26	CM2	0	CM1/CM2 - 9/16	25
172	TOTAL	172	TOTAL	172

Le tableau administratif

A partir du menu **ELEVES>Recherche**, accéder à la page de recherche des élèves



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

Directeur de l'école JACQUES PREVERT
28000 CHARTRES

Documentation | Fiche école | ARENA | Quitter

ACCUEIL
ÉCOLE
ÉLÈVES
LISTES & DOCUMENTS

 Recherche d'élèves
 Aide

Consulter/Modifier la fiche d'un élève

Nom	Prénom	Sexe	Né(e) le	Classe
ABABII	Mohamed	M	10/06/2010	CM1-CM2
ABOUBACAR	Shame	F	06/08/2008	CP
ABDUSA	Dorra	F	27/08/2008	CE2-CM1
ALBERT	Chidéric	M	15/05/2011	CP
ASSET	Liana	F	04/08/2008	CE2-CM1
ASINA	Patrice Daniel	M	23/06/2009	CE2
BAADAH	Sara	F	28/02/2007	CM1-CM2
BAADAH	Sofia	F	12/05/2009	CE2
BAGLET	Mathis	M	18/01/2008	CM1-CM2
BAGLET	Yannis	M	13/06/2010	CP-CE1

Ouvrir le dossier d'un élève pour le modifier, en cliquant sur **son nom**.

2) Modifier la fiche de l'élève



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

Directeur de l'école JACQUES PREVERT
28000 CHARTRES

Documentation | Fiche école | ARENA | Quitter

ACCUEIL
ÉCOLE
ÉLÈVES
LISTES & DOCUMENTS

 Modification de la fiche de Dorra ABOUDA
 Aide
 Annuler

SYNTHESE
IDENTIFICATION
RESPONSABLES
ANNÉE EN COURS
CURSUS SCOLAIRE

Scolarité

Cycle : CYCLE III
Niveau : CM1
Classe : CLASSE DE CE2 CM1
Enseignant : MAMÉNIN NATACHA
Emergence : Passage de niveau
Passage de niveau : Passage au sein cours moyen 2EME ANNÉE

Dispositif(s) :

CHAD
 CHAM
 CHAT
 CL_BI
 FAP
 FPRE
 PAI
 PPS
 RAES
 ULIS_ECOLE
 UPEZA
 AUTRE

Regroupement / Personnalisation

Regroupement(s) :
PAI

ONDE - Version 19.3.0.10

Ouvrir l'onglet **ANNEE EN COURS**

Cliquer sur **Modifier** puis cocher la case « AUTRE » avant de **Valider**

ETAPE 2 – CREER UN REGROUPEMENT « AUTRE UE »

Pour matérialiser les temps de **regroupements** des élèves Ulis par leur **coordonnateur**, il est nécessaire de créer un ou plusieurs regroupements « AUTRE » et d'y affecter les élèves, comme décrit ci-après.

Ces regroupements sont pris en compte pour le calcul de la **décharge d'enseignement** des directeurs d'école.



Effectifs 2017-2018

Les effectifs

- 0 INSCRIT
- 0 ADMISSEABLE
- 182 ADMIS
- 12 Admis acceptés
- 101 répartis
- 2 non répartis
- 178 Admis définitifs
- 167 répartis
- 10 non répartis
- 1 bloqué
- 1 en attente d'INE
- 0 RAISÉS

0 INSCRIT

0 ADMISSEABLE

35 ADMIS

0 Admis acceptés

34 Passages dans l'école

13 répartis

21 non répartis

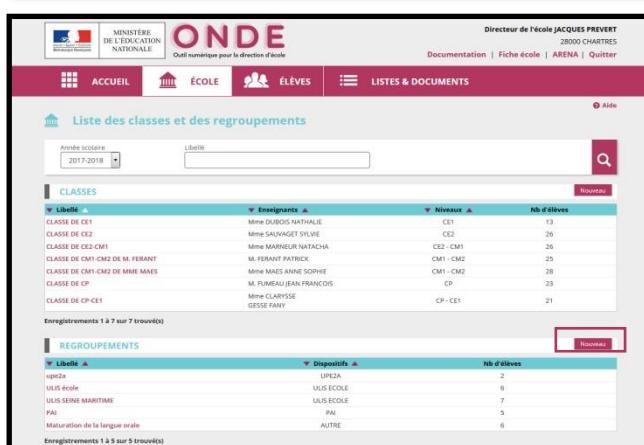
127 RAISÉS

0 Passages hors école

125 sans passages

Les statut admissibilité

Dans le menu **ECOLE**, choisir **Classes & Regroupements**



Année scolaire: 2017-2018

Libellé: Libellé

CLASSES

Libellé	Enseignants	Niveau	Nb d'élèves
CLASSE DE CE1	Mme DUBOIS NATHALIE Mme LAFAYETTE SYLVIE	CE1	13
CLASSE DE CE2 CM1	Mme MARNIER GUYOTCHA	CE2	26
CLASSE DE CM1 CM2 DE M. FERANT	M. FERANT PATRICK	CE2/CM1	20
CLASSE DE CM1 CM2 DE MM. MAES	Mme MAES ANNE SOPHIE	CM1/ CM2	28
CLASSE DE CP	M. RUMEAU JEAN FRANCOIS	CP	23
CLASSE DE CP-CE1	Mme CLARVYSE GESE FANY	CP - CE1	21

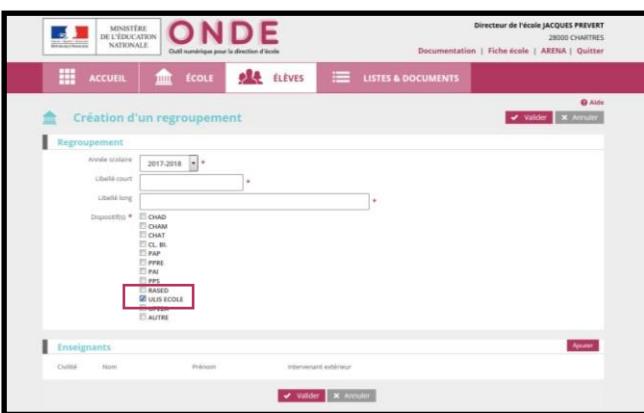
Enregistrements 1 à 7 sur 7 trouvés(c)

REGROUPEMENTS

Libellé	Dispositif	Nb d'élèves
upc2a	UPL2A	2
ULIS Ecole	ULIS ECOLE	6
ULIS SCÉNÉ MARITIME	DISPOSITIF	7
PAI	PAI	3
Maturisation de la langue orale	AUTRE	6

Enregistrements 1 à 5 sur 5 trouvés(c)

Cliquer sur **Nouveau** dans le bloc « REGROUPEMENTS »



Année scolaire: 2017-2018

Libellé court: Libellé court

Libellé long: Libellé long

Dispositif: CHAD
 CHAM
 CHAT
 CL_BI
 EAP
 PPE
 PAI
 PPS
 RAISÉ
 ULIS ECOLE
 AUTRE

Enseignants

Chiffre	Nom	Prénom	Intervenant éducatif
0	ULIS ECOLE		

Valider Annuler

Donner un nom « AUTRE UE » au regroupement, **cocher** le dispositif « AUTRE » et **Valider**.

Vous pouvez désigner l'enseignant en charge du dispositif en cliquant sur **Ajouter** dans le bloc « Enseignants ».

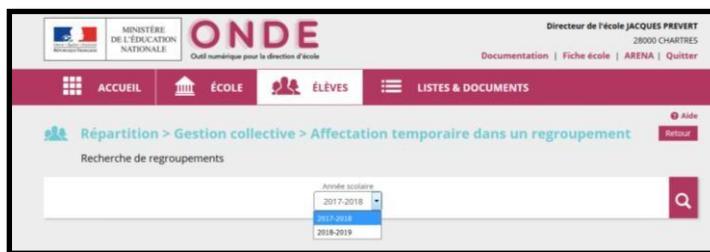
ETAPE 3 – REPARTIR LES ELEVES SCOLARISES EN UE DANS LE(S) REGROUPEMENT(S) « AUTRE UE »

Le mode opératoire suivant, décrit l'affectation d'un ensemble d'élèves dans un regroupement (gestion collective). La logique est la même en gestion individuelle.

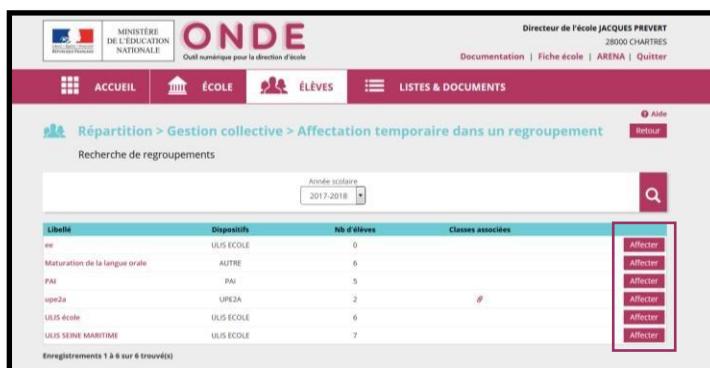


A partir du menu **ÉLÈVES>Répartition**

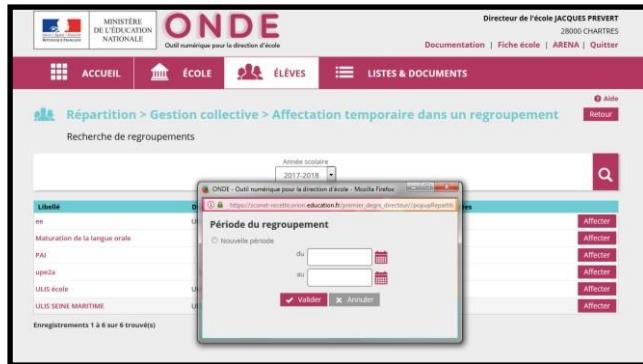
Dans le bloc « Gestion collective », cliquer sur **Affectation temporaire dans un regroupement**

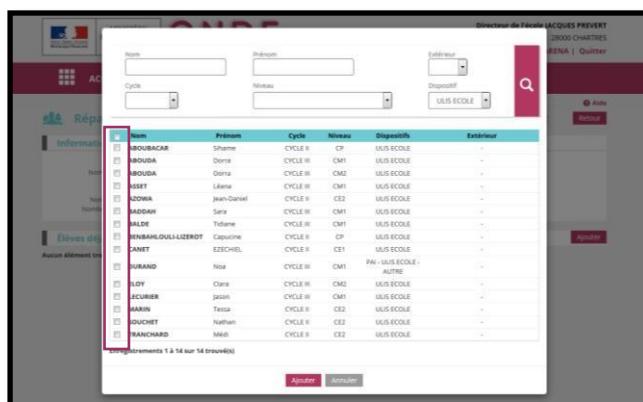


Sélectionner l'**Année scolaire** 2018-2019 puis lancer la recherche



Sélectionner le regroupement dans lequel vous souhaitez **Affecter** des élèves.






Désigner ou saisir la période « **du** » ... « **au** » durant laquelle les élèves seront affectés dans ce regroupement puis **Valider**

Si des élèves sont déjà répartis dans ce regroupement, la ou les périodes d'affectation de ces élèves sont proposées.

Cliquer sur **Ajouter** pour pouvoir désigner les élèves à affecter, durant la période précédemment indiquée.

Par défaut, les élèves admis définitifs de l'école sont proposés.

Réduire la liste aux élèves Ulis en valorisant à « **AUTRE UE** » le dispositif de la zone de recherche.

Après indication des élèves concernés, **Valider**

Dans le bloc « **Elèves déjà répartis** », vous visualisez l'ensemble des élèves affectés dans le regroupement.

Vous pouvez en **Ajouter** ou en supprimer (**Supprimer les répartitions sélectionnées**).